L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI 21 AVRIL 1887.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE

A VENDRE—Pour cause de départ, un établissement dans le 2me district, salle de billard, café, salon d'huîtres, restaurant, table hôte garnie. S'adresser à L. H. Perret, 38 Exchange Alley. 21 avril—4t

A VENDRE.—Plusieurs petites propriétés rue Broad, entre d'Abadie et Aubry. A seul plusieurs terrains vides, bien desséchés, fist Broad, Gayaza, D'Abadie et White. A louer—Jardin potager, rue Broad, entre D'Abadie et Gayaza, terre riche et fumier sur les lieux à volonté avec bonne maison de résidence. Pour informations s'adresser à M. V. Hugo, notaire 20, rue Carondelet. av—10, 14, 17, 21

DEMANDES.

On demande, immédiatement plusieurs modistes en robes de premier ordre chez Libermann, 13 Baronne. 21 avril—21 23 24

On demande à louer au quartier français un logement de 3 pièces meublées pour seul service de résidence à un monsieur célibataire. S'adresser au bureau du journal. 20av—3t

PERDU.

DISPARUE—Un pâturage de Gentilly une jument rouge foncé, crinière noire, avec la queue et la crinière noires, et ayant les quatre pieds ferrés. Elle avait un bon mouvement de disparaître. Une récompense sera payée à la personne qui ramènera la jument au No 188 rue Ste. Anne, chez M. L. BONZE. 17avril—1t

EGARÉ—Un mulet mexicain, brun foncé, qui était dans le pâturage de Gentilly. Récompense libérale à qui le ramènera au No. 202 Bienville. 17avril—7t

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Canty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20,766—Division D.—Attendu que Mary Canty, née Mulvihill a présentée une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Canty, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour. W. J. MCGEEHAN.
12 avril—12 16 21 Greffier.

Succession de Lawrence Kenney

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20,877—Division A—Attendu que Mary Cusack, veuve de Lawrence Kenney, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Lawrence Kenney, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour. W. J. MCGEEHAN, Greffier.
20 avril—20 23 29

Succession d'Euphémie O'Brien, femme de Joseph Vignes

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No. 20,884—Division A—Attendu que Charles T. Vignes a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession d'Euphémie O'Brien, femme de Joseph Vignes, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. W. J. MCGEEHAN, Greffier.
19 avril—19 23 28

Succession de David Newhart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 18,394—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en est qui pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve David Newhart, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. W. J. MCGEEHAN, Greffier.
14 avril—14 19 23

Succession de Ezekiel Ewing Simpson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,570—Division I—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en est pour lesquelles le compte final présenté par Jackiel Ewing Simpson exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
17avril—17 22 26

Succession de Thomas Hasam.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20 801—Division D—Attendu que Sidney H. Hasam a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Hasam, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. W. J. MCGEEHAN
16 avril—16 20 24 Greffier.

Succession de Jacob Baltz et Magdelie nn Mitchell, sa femme

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 20,271—Division D—Attendu que Caroline Baltz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacob Baltz et Magdelie Baltz; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. W. J. MCGEEHAN
15 avril—15 20 24 Greffier.

Succession de Mme Mathilde Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19,601. Division E—Attendu que dame Toussaint a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mathilde Meyer veuve en dernières noces de Jacob Smith, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. W. J. MCGEEHAN
15 avril—15 20 24 Greffier.

Succession de John Helmes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,526—Division E—Attendu que Gustave Vincke administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Helmes, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. W. J. MCGEEHAN, Greffier.
12 avril—12 16 21

Succession de Henry Walker

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,877—Division D—Attendu que Gabriel Vincke administrateur public a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Walker décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. W. J. MCGEEHAN, Greffier.
12 avril—12 16 21

Succession de Francis Thomas, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,224—Division A—Attendu que Rosa Kean Menard veuve de Francis Thomas, Jr. a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francis Thomas, Jr. décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. W. J. MCGEEHAN, Greffier.
12avril—12 16 21

Succession de Joseph Prebie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,581—Division A—Attendu que Agnès Vila Prebie a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Prebie, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. W. J. MCGEEHAN, Greffier.
12avril—12 16 21

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de la District de la paroisse d'Orléans—No 20844 (entre deux) — Xavier Falcon vs ses créanciers—qui ne trouvent des dits créanciers qui sont résidents sont conséquent et tenus par devant Fred Zengel notaire public en cette ville le 30 avril 1887 a 11 heures a. m. dans le but de délibérer et déterminer sur l'appliquation du pétitionnaire qui est fait par les dans l'intervalle toutes les poursuites judiciaires contre la personne et ses biens du dit pétionaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 16 avril 1887.

Signé N. H. RIGHTOR Juge.
Pour copie conforme.
J. AS. D. RANKIN, Deputé Greffier
21 av—21 26 30

A J Ward's Sons vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,909—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'il en est pour lesquelles le compte présenté par George W. Stockton syndic dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. W. J. MCGEEHAN.
20avril—20 25 29 Greffier.

Hax, sell & Webster vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 16,328—Division I—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui précèdent la distribution des lots. Le tirage aura lieu le 21 avril prochain.

Par ordre de la Cour. W. J. MCGEEHAN, Greffier.
12avril—12 16 21

Succession de Henry Bissoe vs. Mme Catherine Pothier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 20,313—En vertu d'un ordre de vente daté 23 mars, 1887, a moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 3 mai 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Bourgogne, Miro et Tonti, mesurant vingt-sept pieds, sur pouce de façade rue de la Douane, sur cent quatorze pieds entre lignes parallèles, selon un plan de J. A. D'Hémécourt, en date du 16 juillet 1853 et déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville.

Acquis par Mlle Clémence Adolphine Jacquet (en des défendeurs en cette affaire), par achat, d'Adolphe Joseph Jacquet, par acte passé par devant Marcel T. Ducros, notaire, le 10 mai 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme étant la propriété de Mlle Clémence Adolphine Jacquet.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
avril21—21 28—mai5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Groceries, Vins, Liqueurs, Installations, Divers, etc.

Urbain Sahuque vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,691—En vertu d'un ordre de vente, en date du 19 avril 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 21 mai 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans l'ilet compris par les rues Amelia, Levée, ou Tchoupitoulas et Jersey ou la ligne de chemin de fer.

Le lot No. 1 mesure 20 pieds de face à la rue O'Reilly, 134 pieds 3 pouces 2 lignes de face à l'avenue St. Bernard et 132 pieds 7 pouces 4 lignes de face à l'allée Bienville.

Le lot No. 2 mesure 20 pieds de face à la rue O'Reilly, 134 pieds 3 pouces 2 lignes de face à l'avenue St. Bernard et 132 pieds 7 pouces 4 lignes de face à l'allée Bienville.

Le lot No. 3 mesure 20 pieds de face à la rue O'Reilly, 134 pieds 3 pouces 2 lignes de face à l'avenue St. Bernard et 132 pieds 7 pouces 4 lignes de face à l'allée Bienville.

Le lot No. 4 mesure 20 pieds de face à la rue O'Reilly, 134 pieds 3 pouces 2 lignes de face à l'avenue St. Bernard et 132 pieds 7 pouces 4 lignes de face à l'allée Bienville.

Le lot No. 5 mesure 20 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue O'Reilly, 134 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à l'avenue St. Bernard et 132 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Bienville.

Le tout conformément à un plan de T. A. Parcus en date du 2 mai 1887 et déposé en l'étude de Jos. Cuvillier notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 avril—26—3 10 17 24mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur sise à deuxième district. No 147 rue Canal entre Tonti et Rocheblave.

James Lewis vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,428—En vertu d'un ordre de vente daté 23 mars, 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 3 mai 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Bourgogne et Tonti, désigné par le numéro 5 de l'ilet No 90 conformément au plan de F. A. Heslin. Le dit lot mesure 25 pieds de face sur la rue Tonti sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Acquis de Francois Rouan, conformément à un acte passé par devant James Lafon, notaire, en date du 11 février 1873.

Conditions—Un tiers en plus comptant au gré de l'acquéreur le reste à un crédit de deux ans après l'achat portant intérêt à raison de huit pour cent par an avec toutes sûretés hypothécaires ordinaires.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 mars—30—avril 6 13 20 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

13 vaches, 1 cheval 3 wagons, charrettes à lait, etc.

Pierre Saparin Jean Bezponey subrogé vs. Paul Mediamolle

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,232—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 26 avril 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Chartres, Piety et Elysiens, mesurant 25 pieds de face sur la rue Mandeville et 120 pieds de profondeur.

Acquis par Mlle Clémence Adolphine Jacquet (en des défendeurs en cette affaire), par achat d'Adolphe Joseph Jacquet, par acte passé par devant Marcel T. Ducros, notaire, le 10 mai 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme étant la propriété de Mlle Clémence Adolphine Jacquet.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
avril21—21 28—mai5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Groceries, Vins, Liqueurs, Installations, Divers, etc.

Urbain Sahuque vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 20,691—En vertu d'un ordre de vente, en date du 19 avril 1887, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 21 mai 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° 23 lots de terre situés dans le sixième district de cette ville désignés par les Nos 1 à 23 inclusivement, dans l'ilet compris par les rues Amelia Peniston, Levée, ou Tchoupitoulas et Jersey ou la ligne de chemin de fer.

La lot No. 1 mesure 20 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Peniston, 82 pieds 10 pouces 6 lignes sur la rue Levée, 20 pieds sur la ligne divisant du lot No. 2, 134 pieds 4 pouces 2 lignes sur la ligne du fond, et forme l'encoignure de rues Levée et Peniston.

Les lots Nos. 2 et 3 mesurent chacun 30 pieds 3 pouces 1 ligne de face sur la rue Peniston sur 82 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Sur ces trois lots il existe une bâtisse en bois à étage couverte en ardoises, contenant cinq locations, chacune boîte pour 40 par mois.

Le lot No. 4 mesure 24 pieds 1 pouce de face sur la rue Peniston sur 82 pieds de profondeur entre ligne parallèles.

Ensemble une bâtisse en bois à un étage, louée pour $10 par mois.

Les lots Nos. 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent chacun 33 pieds 5 pouces 3 lignes de face sur la rue Peniston, sur 82 pieds de profondeur entre lignes parallèles : le lot No 9 formant l'encoignure de la rue Jersey.

Les lots Nos 10 et 11 mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Jersey, 152 pieds 1 pouce 9 lignes de profondeur et 30 pieds 6 pouces 2 lignes sur la ligne du fond.

Le lot No. 12 mesure 31 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue Levée 134 pieds 7 lignes de profondeur du côté de la rue Peniston, 135 pieds 1 pouce 5 lignes sur le côté de la rue Amelia.

Le lot No 13 mesure 31 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue Levée 135 pieds 1 pouce 5 lignes sur la ligne du côté de la rue Peniston, 139 pieds 2 pouces 3 lignes sur la ligne de la rue Amelia, 30 pieds 6 pouces 2 lignes sur la ligne du fond.

Le lot No 14 formant l'encoignure de rues Levée et Amelia, mesure 30 pieds 2 pouces de face à la rue Amelia, 19 pieds 6 pouces 3 lignes sur la ligne du fond, 141 pieds 3 pouces de profondeur et forme à la rue Levée et 93 pieds 3 pouces sur la ligne opposée.

Le lot No 15 mesure 30 pieds 9 pouces 4 lignes de face sur la rue Amelia 29 pieds 6 pouces 3 lignes sur la ligne du fond, sur 93 pieds 3 pouces de profondeur.

Le lot No 16 mesure 30 pieds 6 pouces 1 ligne de face sur la rue Amelia, sur 93 pieds 3 pouces de profondeur.

Le lot No 17 mesure 29 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Amelia, sur 93 pieds 3 pouces de profondeur.

Ensemble une bâtisse en bois à un étage, louée pour $20 par mois.

Les lots Nos 18 et 19 mesurent chacun 29 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Amelia, sur 93 pieds 3 pouces de profondeur.

Ensemble une bâtisse en bois à un étage louée pour $20 par mois.

Les lots Nos 20 et 21 mesurent chacun 29 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Amelia, sur 93 pieds 3 pouces de profondeur.

Ensemble une bâtisse en bois à un étage, louée pour $20 par mois.

Le lot No 22 mesure 29 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Amelia sur 93 pieds 3 pouces de profondeur.

Ensemble une bâtisse en bois à un étage, louée pour $20 par mois.

Le lot No 23 mesure 30 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Amelia sur 93 pieds 3 pouces de profondeur.

Ensemble une bâtisse en bois à un étage, louée pour $20 par mois.

2° Un lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Chartres, Piety et Elysiens, mesurant 25 pieds de face sur la rue Mandeville et 120 pieds de profondeur.

Les susdits lots de terre ont chacun une façade sur rues macadamisées, ont des trottoirs en briques, des égouts, des bornes-fontaines, des conduites d'eau, des gazes, des conduites d'eau, des conduites water-works, eaux, bien d'eau, sont en voie de pavage.

Le No 1 en un étage avec chambres en mansarde, les autres en briques à trois étages, peint, lambris, avec chambres en briques à deux étages, occupés par les locataires ci-après nommés : Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40,